

LES AIDES FINANCIERES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE LA REFORME DES EA

	ENTREPRISES ADAPTEES	ENTREPRISES ADAPTEES DE TRAVAIL TEMPORAIRE	ENTREPRISES ADAPTEES PRO-INCLUSIVES
STATUT	SA, SARL, ASSOCIATION, EURL, SCIC, SCOOP ...	Un établissement juridiquement distinct SA, SARL, ASSOCIATION, EURL, SCIC, SCOOP ...	SA, SARL, ASSOCIATION, EURL, SCIC, SCOOP ...
ACTIVITE	PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES DESTINES A ETRE COMMERCIALISES SUR LE MARCHE	MISE A DISPOSITION DE SALARIES DANS LE CADRE DE L'INTERIM	PRODUCTION DE BIENS ET DE SERVICES DESTINES A ETRE COMMERCIALISES SUR LE MARCHE
CONTRAT DE TRAVAIL	CDI, CDD, CDD « TREMPLIN » CONTRAT D'ALTERNANCE	CONTRAT DE MISSION CDI INTERIMAIRE	CDI, CDD, CDD « TREMPLIN » CONTRAT D'ALTERNANCE
MAD	OUI	SANS OBJET	OUI

AIDES FINANCIERES DE L'ETAT (MONTANT 2019 qui seront réévalués à compter de 2020 chaque année par arrêté)	AIDE AU POSTE¹ MODULEE EN FONCTION DE L'AGE -15 400 € -15 600 € -16 000 € ANNUEL PAR SALARIE EN ETP INDEXATION SUR LE SMIC A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020 VERSEMENT MENSUEL ASP	AIDE AU POSTE D'ACCOMPAGNEMENT 4 472 ² € ANNUEL PAR SALARIE EN ETP INDEXATION SUR LE SMIC VERSEMENT MENSUEL ASP	AIDE AU POSTE 11 980 ³ € ANNUEL PAR SALARIE EN ETP INDEXATION SUR LE SMIC A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020 VERSEMENT MENSUEL ASP
	AIDE ACCOMPAGNEMENT EN MAD 4 100 ³ € ANNUEL PAR SALARIE EN ETP INDEXATION SUR LE SMIC A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020 VERSEMENT MENSUEL ASP	SANS OBJET	AIDE ACCOMPAGNEMENT EN MAD 4 100 € ANNUEL PAR SALARIE EN ETP INDEXATION SUR LE SMIC A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020 VERSEMENT MENSUEL ASP
	AIDE AU POSTE CDD « TREMPLIN » 10 520 € (socle) +MODULATION (≤ 10% du montant socle) INDEXATION SMIC	SANS OBJET	AIDE AU POSTE CDD « TREMPLIN » 10 520 ⁴ € (socle) + MODULATION (≤ 10% du montant socle) INDEXATION SMIC

¹ Mayotte-montant fixé respectivement à 11 622 euros pour les travailleurs âgés de moins de 50 ans ; 11 774 euros pour les travailleurs âgés de 50 ans à 55 ans ; 12 076 euros pour les travailleurs âgés de 56 ans et plus.

² Mayotte –montant fixé à 9 993 euros

³ Mayotte –montant fixé à 3 094 euros

⁴ Mayotte =

REGIME DE LA SUBVENTION

L'ARTICLE 9-1 DE LA LOI N° 2000-321 DU 12 AVRIL 2000 RELATIVE AUX DROITS DES CITOYENS DANS LEURS RELATIONS AVEC LES ADMINISTRATIONS DITE « DCRA »

REGIME DES AIDES D'ETAT

AAP SOCLE/AAP CDD TREMLIN/AAP EA PRO-INCLUSIVE :

SUBVENTION SALARIALE FORFAITAIRE CONTRIBUANT A COMPENSER « LES CONSEQUENCES DU HANDICAP » ET LES ACTIONS ENGAGEES POUR L'EMPLOI DE TRAVAILLEURS RECONNUS HANDICAPES. CES AIDES SONT DES AIDES D'ETAT RELEVANT DU REGLEMENT (UE) N° 651/2014 DE LA COMMISSION DU 17 JUIN 2014, EN PARTICULIER SON ARTICLE 33 : AIDES A L'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES SOUS FORME DE SUBVENTIONS SALARIALES.

REGIME CADRE EXEMPTÉ DE NOTIFICATION N° SA.40208 RELATIF AUX AIDES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS DEFAVORISES ET DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

AIDE MAD, AIDE EATT

L'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE AIDE D'ETAT RELEVANT DU REGLEMENT (UE) N° 651/2014 DE LA COMMISSION DU 17 JUIN 2014 ARTICLE 34 : AIDES DESTINEES A COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPES.

LE REGIME CADRE EXEMPTÉ DE NOTIFICATION N° SA.40208 RELATIF AUX AIDES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS DEFAVORISES ET DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

EGIME JURIDIQUE DES AIDES FINANCIERES